
L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Février 2009

Rapport N° 14 – Bilan 2008

En bref :

- L'année 2008 a été principalement caractérisée par l'excès de pluie et le manque de chaleur;
- Le développement des cultures annuelles et les récoltes de l'été ont été retardés, particulièrement celles du foin;
- La grêle, les maladies et les insectes ont également causé des dommages;
- Le déroulement des récoltes à l'automne a été facilité par de bonnes conditions climatiques;
- Globalement, les rendements ont été autour des moyennes, mais de qualité inférieure;
- On rapporte 7 976 avis de dommages, comparativement à une moyenne quinquennale de 7 300 avis (de 2003 à 2007);
- Les indemnités versées au 2 février 2009 en assurance récolte sont de 71 115 000 \$. La Financière agricole prévoit en verser 76 800 000 \$ au total.

La saison 2008 en résumé

Le début de la saison 2008 s'annonçait favorable à la production agricole, avec peu de dommages hivernaux, des semis hâtifs ou dans la période habituelle et une bonne levée des plantes, dans la majorité des cultures et des régions. Toutefois, les pluies fréquentes et parfois abondantes du mois de juin à la mi-août et les températures fraîches ont nui au développement des cultures et au déroulement des récoltes de l'été, particulièrement à celles du foin. De plus, les épisodes de grêle et de vents violents, les maladies, les insectes, le gel hâtif, la crue des eaux et la neige ont causé des dommages par endroits. À l'automne, le déroulement des récoltes a cependant été facilité par de bonnes conditions climatiques pour la majorité des cultures. Globalement, les rendements ont été autour des moyennes, mais de qualité inférieure. Les adhérents à l'assurance récolte ont signalé 7 976 avis de dommages. Pour indemniser les producteurs et productrices des pertes subies, La Financière agricole du Québec a versé des sommes totalisant 71 115 000 \$ en assurance récolte, dont 32 472 000 \$ pour le foin. Les valeurs assurées totales en 2008 étaient de 1 026 879 000 \$. Les contributions versées par

les adhérents s'établissaient à 27 110 000 \$ pour 13 600 clients.

Les conditions hivernales, sauf exception, ont été propices à la survie à l'hiver des prairies, des plants de petits fruits et des pommiers. Les pertes hivernales dans les ruches ont été moindres que celles des dernières années. Au printemps, les travaux de semis et de plantation se sont déroulés dans la période habituelle et dans de bonnes conditions, sauf pour l'Abitibi-Témiscamingue où ils ont été grandement retardés par les pluies et les températures fraîches. Dans cette région, 16% des superficies n'ont pu être semées, principalement dans la production d'avoine. Le climat a été généralement adéquat pour la germination, la levée et le début de croissance des cultures annuelles. En effet, selon les régions et les secteurs, l'excès de pluie et le manque de chaleur ou de précipitations, en mai et juin, ont occasionné des baisses de populations et des retards de croissance. On a observé une belle floraison, de bonnes conditions de pollinisation et un bon développement des pommes et des petits fruits. Toutefois, des vents violents et de forts orages accompagnés de grêle au cours de la première moitié de juin ont occasionné des dommages,

principalement dans les vergers et les cultures maraîchères.

Le temps instable, fréquemment pluvieux et orageux, ainsi que le manque de chaleur qui ont caractérisé les mois de juin, de juillet et la première moitié d'août ont nui au développement des cultures et au déroulement des récoltes de l'été. Ainsi, la croissance des céréales, des protéagineuses, du maïs et des légumes n'a pas été optimale, ce qui a occasionné des retards de maturité et de récolte. De plus, des épisodes de grêle et de vents violents, la crue des eaux et la présence d'insectes (tipules) dans certaines régions ont causé des dommages importants dans les pommes, les légumes et les grandes cultures. Par contre, le développement des pommes, sauf dans les vergers touchés par la grêle, ainsi que des bleuets a été excellent. Les travaux aux champs et les traitements phytosanitaires ont été difficiles. La première fauche de foin a été ralentie ou arrêtée par les pluies fréquentes, soutenues et parfois abondantes, qui ont également eu un impact sur les fauches subséquentes. Ces conditions d'humidité excessive ont de plus favorisé le développement des maladies, particulièrement pour les céréales, les protéagineuses et les cultures maraîchères.

Le beau temps s'est installé au milieu du mois d'août. Conséquemment, la fin de l'été et le début de l'automne ont été favorables à la majorité des récoltes. Cependant, dans les régions périphériques, en raison soit d'un manque de maturité, soit d'un excès de pluie ou de la verse, les récoltes des céréales et du canola ont été retardées de façon importante, particulièrement en Abitibi-Témiscamingue. De plus, dans les secteurs montagneux, les vallées et les terres basses, les nuits froides et les gelées répétitives du 18 au 23 septembre ont ralenti la maturation des cultures et mis fin à la saison de végétation. Ces gelées ainsi que les précipitations de pluie et de neige de la fin d'octobre ont endommagé différentes cultures, notamment celle du maïs. De plus, l'arrivée tardive du gel généralisé, principalement dans les régions du sud-ouest, et les pluies abondantes qui ont suivi à la fin d'octobre ont nui aux opérations de récolte du maïs-grain.

Les cultures fourragères et céréalières

Les conditions climatiques n'ont pas été favorables à la récolte du foin. La saison avait bien débuté pour la production fourragère, avec

peu de dommages hivernaux et un bon départ de la végétation dans les secteurs ouest et sud-ouest du Québec. Toutefois, au printemps, le temps froid principalement et le déficit de précipitations dans le Bas-Saint-Laurent, en Chaudière-Appalaches et en Estrie ont retardé le développement des plantes fourragères. Par la suite, les pluies fréquentes de l'été ont compliqué et retardé la récolte de la première fauche de foin, ce qui a occasionné des pertes de qualité. La période de récolte de la première fauche ayant été plus longue que la normale, cela a eu pour effet de diminuer la période de croissance du foin des deuxième et troisième fauches. De plus, des débordements de rivières ont aussi occasionné des dommages dans certains secteurs du Bas-Saint-Laurent et de la Beauce. Somme toute, à des niveaux variables selon la localisation géographique, les rendements globaux ont été d'autour de la moyenne à supérieurs à celle-ci, mais la qualité du foin, d'inférieure à nettement inférieure.

Les pluies incessantes et le manque de chaleur ont causé des retards de croissance généralisés pour les céréales et le canola. Les semis plus tardifs et les champs moins bien égouttés en ont souffert davantage. La récolte des céréales a été retardée à cause des pluies fréquentes au début d'août, particulièrement dans les régions du sud-ouest, ce qui a occasionné une germination du blé sur l'épi. Aussi, on a observé pour les céréales et le canola, beaucoup d'hétérogénéité dans les champs, des grains plus légers ainsi que la présence de maladies et de toxines, surtout pour le blé et l'orge. De plus, des épisodes de grêle et la présence d'insectes (tipules), par endroits, ont entraîné des dommages d'intensité variable. Il y a eu également des orages violents accompagnés de vents forts en fin de saison, ce qui a contribué à des pertes avant battage, particulièrement dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Aussi, les retards de maturité, qui ont été accentués, selon les régions, soit par des précipitations fréquentes à l'automne, soit par l'arrivée hâtive du gel et de la neige, ont nécessité le report des dates limites de récolte des céréales et du canola. Malgré ces reports, des champs de céréales n'ont pu être récoltés avant l'arrivée de l'hiver. Somme toute, les rendements des céréales et du canola varient de fortement inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci, tandis que la qualité est inférieure.

La levée et la croissance du haricot sec ont été très affectées par l'excès de pluie. Dans plusieurs champs, les plants ont stagné et

développé peu de gousses, de sorte que les rendements ont été très inférieurs à la moyenne, mais de qualité normale. Les conditions pluvieuses de l'été et le manque de chaleur par endroits ont entraîné le jaunissement des plants de soya, le développement de gousses plus petites ainsi que de maladies, particulièrement la pourriture sclérotique. Les périodes de grêle en juin et en juillet ont nui au développement et aux rendements, surtout dans le sud-est de la Montérégie. Les dates limites de récolte ont été reportées à cause de l'excès de pluie et d'un retard de maturité, sauf en Montérégie. Les rendements du soya ont été autour de la moyenne et de qualité moindre.

Les conditions estivales ont entraîné un développement du maïs-grain soit normal, soit ralenti, selon l'importance des précipitations, le manque d'ensoleillement, les températures plutôt fraîches et la grêle. Conséquemment, la maturité du maïs a été atteinte de justesse dans certains secteurs, et on a observé des champs hétérogènes et des épis souvent petits. De plus, au cours de la mi-septembre, des gelées hâtives localisées ont limité les rendements, diminué le poids du grain, et dans certaines régions, la maturité n'a pas été atteinte. Dans certains secteurs de la Montérégie, le gel mortel survenu tard en saison (mi-octobre) et les précipitations abondantes qui ont suivi ont retardé les récoltes. Ces conditions ainsi que le retard de maturité et l'arrivée de neige hâtive dans d'autres régions ont nécessité le report de la date limite de récolte. Somme toute, les rendements ont été d'inférieurs à la moyenne à autour de celle-ci, mais dans certains cas, ils ont été supérieurs. La qualité a été bonne dans l'ensemble. Les conditions climatiques ont été similaires pour la production du maïs fourrager, dont les rendements ont varié d'inférieurs à la moyenne à autour de celle-ci et de qualité normale.

Les cultures légumières, fruitières et le miel

Pour les cultures maraîchères, l'excès de pluie jusqu'à la mi-août a favorisé le développement de maladies bactériennes et fongiques, et causé des pertes importantes. En effet, on a rapporté des baisses de populations, de la pourriture des plants et des fruits, des plants peu développés et l'absence de fruits. De plus, les épisodes de grêle et de vents violents survenus en juin et en août, principalement en Montérégie et dans Lanaudière, ont entraîné des dommages d'intensité variable. Malgré tout,

dans l'ensemble, les rendements ont été d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci, mais de qualité inférieure.

L'excès de pluie a retardé les derniers semis des légumes de transformation. De plus, pour les cultures du haricot et du pois, malgré une bonne levée, la pluie a causé le jaunissement des plants et la pourriture des racines, en plus de favoriser le développement de maladies. Compte tenu des semis tardifs et de la maturité retardée, les dates limites de récolte du maïs sucré et des haricots ont été reportées dans certains secteurs. Conséquemment, les rendements ont été d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci. Cependant, malgré la verse causée par l'excès de vent en Montérégie, en fin de saison, et certains retards de croissance, le maïs sucré a été moins touché par l'excès de pluie, de sorte que les rendements ont été supérieurs à la moyenne.

La saison de croissance des pommes de terre a connu certaines difficultés par endroits, causées par les excès de pluie et d'humidité : asphyxie des racines, hypertrophie des lenticelles, pourriture des tubercules et développement de maladies. Des épisodes de grêle ont occasionné des dommages dans certains secteurs. Les conditions automnales ont cependant favorisé la récolte dans la majorité des régions, et les rendements ont été bons.

La récolte des pommes a été bonne, sauf dans les vergers touchés par la grêle en début de saison dans les Laurentides (Oka) et le sud-est de la Montérégie. Les pluies abondantes ont favorisé un bon calibre des fruits, et les températures froides à l'automne ont permis une belle coloration. Par contre, dans la Chaudière-Appalaches, le manque de chaleur et l'excès de pluie ont nui quelque peu à l'atteinte du calibre optimal et entraîné certains problèmes physiologiques.

Malgré un bon développement, les récoltes de fraises et de framboises ont été abîmées par l'excès de pluie et d'humidité, qui ont occasionné la pourriture des fruits. La récolte des bleuets a été supérieure à la moyenne, grâce à une bonne couverture de neige pendant l'hiver, à des conditions estivales adéquates et à l'absence de gelée hâtive à l'automne. La production du miel a été tardive, mais relativement bonne malgré les conditions climatiques de l'été. La récolte s'est soldée par des rendements autour de la moyenne et de bonne qualité.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Au total, 7 976 avis de dommages ont été enregistrés pour la saison 2008. Notons que le total moyen des avis de dommages des cinq dernières années (de 2003 à 2007) est de 7 300. La Financière agricole prévoit verser des indemnités en assurance récolte atteignant 76 800 000 \$ comparativement à 46 077 000 \$ en 2007. Les indemnités versées au 2 février 2009 pour la saison 2008 étaient de 71 115 000 \$. Elles se répartissent comme suit :

32 472 000 \$ pour le foin, 13 425 000 \$ pour le maïs, 7 299 000 \$ pour les céréales, 3 547 000 \$ pour les protéagineuses, 9 150 000 \$ pour les cultures maraîchères, 2 018 000 \$ pour les légumes de transformation, 1 526 000 \$ pour les pommes, 1 049 000 \$ pour les pommes de terre, 325 000 \$ pour le miel et 302 000 \$ pour les petits fruits. Concernant les dommages causés par la sauvagine, les indemnités versées pour le foin étaient de 580 800 \$, et pour les autres catégories (maïs-grain, maïs fourrager et céréales), elles étaient de 217 300 \$.

Équipe de rédaction de la Direction de l'intégration des programmes :

Lise Bélanger, agente de recherche,
Sylvie Allard, agente de recherche,
Daniel Morin, agronome,

Références : Informations pour les bilans régionaux de fin de saison 2008 à l'assurance récolte, les centres de services de La Financière agricole du Québec;
Rapports de la saison 2008 de *L'état des cultures au Québec*, la Direction de l'intégration des programmes;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 